

## CONVENTIONNEMENT AVEC L'ALLIANCE POUR LE RECYCLAGE DES CAPSULES EN ALUMINIUM

### DELIBERATION

**N°2023\_33**

#### Nombre de membres

En exercice 24

Présents 18

Pouvoir 2

#### Votes

Pour 20

Contre 0

Abstention 0

**Date de la convocation**  
03 octobre 2023

**Secrétaire de séance**  
Jean-Louis ROCHUT

L'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (« L'Alliance ») a été créée par Nespresso, Nestlé et JDE début 2020 pour étendre la filière de recyclage initiée par Nespresso il y a 10 ans. Cette Alliance a pour objectif de recycler toutes les capsules de café en aluminium en développant d'une part de nouveaux points de collecte de capsules en aluminium, en mettant en place notamment plusieurs centaines de points de collecte dans différentes enseignes de grande distribution, et d'autre part en œuvrant à la poursuite du déploiement de la collecte de l'aluminium dans les poubelles de tri sélectif.

Ainsi l'Alliance a notamment pour objectif de rémunérer la performance de tri des petits emballages et objets en aluminium des collectivités et a ainsi décidé d'apporter un soutien aux collectivités qui produiront de l'aluminium répondant au flux petits aluminiums et souples du standard Aluminium issue de collecte séparée, en complément du soutien financier apporté par Citeo/Adelphe.

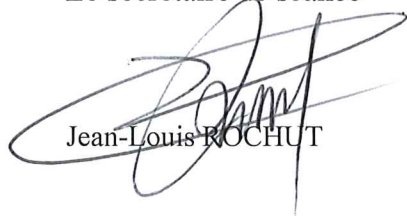
L'Alliance a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est notamment de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif de tri et de recyclage des petits emballages et déchets en aluminium.

Le Président propose de contractualiser avec l'organisme pour prendre en charge la reprise du flux petits aluminiums et souples.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **autorise à l'unanimité** le Président à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Le secrétaire de séance



Jean-Louis ROCHUT

Le Président




Jean-Michel DEZELU